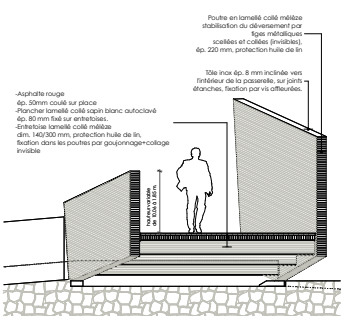
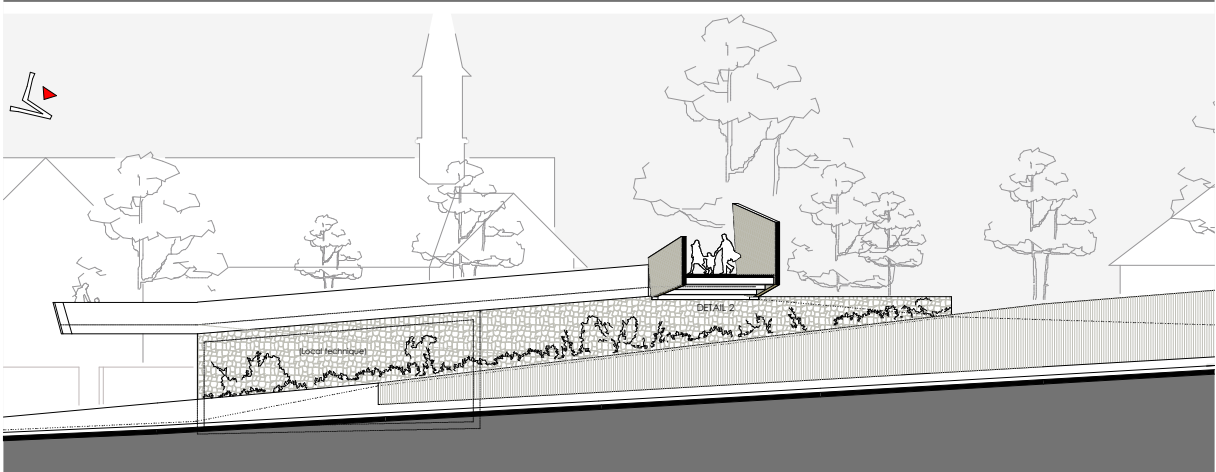
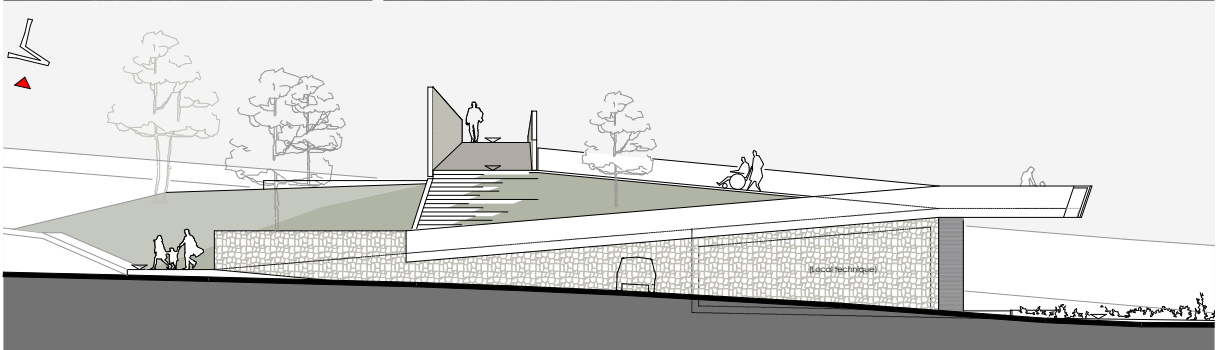


Passerelle piétonne /2 Corcelles/NE

Démarche conceptuelle
 Le passage de la route cantonale est conçu en deux parties distinctes et complémentaires : la rampe-ponton matérialisée en pierre de taille et en béton ainsi que la passerelle projetée en bois de mélèze lamellé-collé massif. Les pentes occasionnées sont tributaires des niveaux existants et des gabarits obligatoires de la route. La déclivité naturelle est telle que l'accès aux handicapés en chaise roulante ne pourra se faire qu'avec l'aide d'un accompagnateur. Cette contrainte est admise car la suite de la promenade dans les quartiers situés en amont accuse des pentes encore plus raides. Telle une sculpture, elle a été taillée à l'échelle urbaine et paysagère du lieu. Elancée par ses portées, elle doit suggérer le mouvement et faciliter psychologiquement sa traversée en créant une dynamique séquentielle par la succession d'angles et de brisures. Le cheminement est mis en scène par la variation des largeurs et les hauteurs afin d'éveiller et de guider le regard latéral du passant d'une façon plus contextuelle et poétique (orientation axée sur la tourelle de la maison de l'« Eternité »). Des paliers-charnières deviennent des lieux conviviaux, comme celui en porte-à-faux qui permet la vue sur le lac et les Alpes par l'échancrure du bâti existant. Sa matérialisation termine la configuration du rond-point avec homogénéité (pierre de taille et béton) et amorce l'entrée de la route de contournement par la symbolique d'un portique: la passerelle en bois.



DETAIL 2

